



PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE
 Direction Départementale des Territoires et de la Mer
 Service Urbanisme
 26, rue Antoine Zattari
 13512 Marseille Cedex 3
 0491 30 00 00

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Climat
 Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Service Prévention des Risques
 Unité Centrale Industrie et Mines
 14 rue Zattari
 CS 70248
 13521 Marseille cedex 3

Sources :
 SCAR 050258-0104
 BIGNON-0104
 DOPP 2021
 CDEIA, PICA / REGERS, 2016-2020
 COIN 13, 2022

Approuvé par arrêté préfectoral le **18 avril 2023**

COMMUNE DE FUVEAU

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES MINIERES
(lignite)

2 - PLAN DE ZONAGE REGLEMENTAIRE
PLANCHE 5 AU 1/2500°

Echelle 1/2500
Format A0

Légende des aléas

ALEAS MINIERES (lignite)	Aléa Effondrement
Aléa Affaissement en zone Rouge et Violet	F: faible
M: moyen (cassant)	F: moyen
O: en simple de niveau, faible intensité très limitée et faible	Aléa Inondation
	F: faible
Aléa Affaissement en zone Rouge et Violet	F: moyen intensité modérée (H<0,50m)
Puits traités par bouchon autoperçant	F: fort
P: périmètres de protection	F: moyen intensité élevée (H<3m)
Aléa Effondrement localisé lié aux travaux souterrains	F: faible
F: faible	ENJEUX
Aléa Tassement (dépôts de surface)	bâts
F: faible	terrains de sport
Aléa Glissement (dépôts de surface)	
F: faible	
Aléa Glissement (dépôts de surface)	
F: faible	

Remarques sur les légendes

La présence d'aléa effondrement localisé lié aux ouvrages débouchant au jour se traduisant systématiquement par une zone Vi (Violet), les symboles relatifs à cet aléa (O, moyen) n'apparaissent donc pas sur la légende des aléas ci-contre.

Les zones d'aléa affaissement à caractère souple sont représentées par des cercles de couleur noire et celles à caractère cassant par des cercles de couleur rouge, conformément à la légende des aléas, uniquement pour les zones Rouge ou Violet.

D'une manière générale, pour connaître le niveau d'aléa affaissement à caractère souple (O: faible intensité très limitée, a: faible), il faut se reporter à la carte 4-1-a des aléas miniers.

Légende du zonage

Les aléas A, M, P, F et H (voir légende des aléas ci-dessus pour connaître la correspondance entre cette nomenclature et les aléas) génèrent des zones inconstructibles suivant la méthodologie exposée dans le tableau ci-dessous.

Aléas miniers	Enjeux	
	Zone urbanisée	Zone non urbanisée
Effondrement localisé lié aux ouvrages débouchant au jour, quelle que soit le niveau d'aléa (Fiable O et Moyen O) ou périmètres de protection autour des puits traités par bouchon autoperçant P	V _i	V _i
Effondrement localisé lié aux ouvrages débouchant au jour, quelle que soit le niveau d'aléa (Fiable O et Moyen O) ou périmètres de protection autour des puits traités par bouchon autoperçant P	R	R

Les aléas a, e, e, j, g, f et V I (voir légende des aléas ci-dessus pour connaître la correspondance entre cette nomenclature et les aléas) engendrent des zones B1u, M1u ou Vert suivant la méthodologie exposée dans le tableau ci-dessous.

Aléas miniers	Enjeux	
	Zone urbanisée	Zone non urbanisée
Affaissement (souple) Faible intensité très limitée O	V _c	V _c
Sans aléa affaissement mais en présence d'aléas (e, g, f, et V I)	B1	M1
Affaissement (souple) Faible intensité très limitée O en présence d'aléas (e, g, f, et V I)	B2	M2
Affaissement (souple) Faible a en présence d'aléas (e, g, f, et V I)		



0 50 100 150 200 250 m

Echelle 1/2500
Format A0